

Engagement au respect des règles d'utilisation des technologies de l'information par les élèves

Il est suggéré aux parents de faire la lecture de ce document et d'en discuter avec leur enfant.

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles met à ta disposition du matériel informatique tel qu'un ordinateur, une caméra numérique, une imprimante, et te fournit un accès à son réseau. Tu dois utiliser ces outils dans un contexte éducatif, en lien avec la mission de ton école. Pour ce faire, des règles d'utilisation t'informent de tes **droits** mais aussi de tes **obligations**.

Nous te demandons de prendre connaissance des règles d'utilisation et de t'engager à les respecter.



Tu dois **obtenir la permission** d'un adulte responsable avant d'utiliser du matériel informatique qui t'appartient ou qui appartient à la Commission scolaire.



Tu dois **prendre soin** du matériel informatique. Si tu es témoin d'un vol ou de vandalisme, mentionne-le à un adulte responsable.



Tu dois **éviter de fournir** des **informations personnelles (nom, adresse, etc.)** te concernant ou concernant d'autres personnes par courriel ou sur Internet. Réfléchis avant de publier.



Tu dois garder ton **code d'accès** et ton **mot de passe secrets** afin que personne d'autre ne les utilise.



Tu dois être **respectueux envers les autres** et ne pas employer un langage vulgaire, menaçant, diffamant, insultant, et t'abstenir de faire des commentaires racistes ou du harcèlement.



Tu ne dois pas publier de **photo** ou de **vidéo** sans le **consentement** des personnes y apparaissant.



En aucun cas, tu ne dois **posséder ou diffuser** du contenu inapproprié à caractère violent, haineux, indécent, sexuel, ou raciste ou participer à des **activités interdites ou illégales**.

Ton accès au matériel informatique et/ou au réseau de la CSSMI peut t'être retiré en tout temps et ton enseignant, ta direction d'école et/ou la Commission scolaire peut entreprendre des conséquences conformément au Code de vie de ton école si tu ne respectes pas les règles d'utilisation des technologies de l'information de la CSSMI.

Une version complète de la Politique (TI-06) et de la Pratique de gestion (TI-07) relative à l'utilisation des technologies de l'information sont disponibles sur le site de la Direction du service des technologies de l'information <http://sites.cssmi.qc.ca/dsti/>

Signature de l'élève : _____

Signature des parents : _____

Date : _____



Ce présent document découle de la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information de la CSSMI (TI-06).
Mise à jour de la politique le 29 novembre 2012.

LOGO OU NOM
DE
L'ÉTABLISSEMENT
(S'il y a lieu)

**Autorisation générale d'utilisation de
photos, d'enregistrement audio et vidéo
ou de productions d'élèves
ANNÉE SCOLAIRE 20__ - 20__**

Identification de l'élève

Nom : _____
Prénom : _____
Niveau scolaire : _____
Nom de l'établissement : _____

Dans le **cadre des activités de l'école** (présentation en classe, récréation, sorties, activités parascolaires, voyages etc.), la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) sollicite **votre autorisation pour utiliser l'image de votre enfant à des fins d'information et de promotion**. Nous aimerions également obtenir votre **consentement à l'utilisation, la reproduction et la diffusion de différentes productions de votre enfant**. L'autorisation est valide pour l'année scolaire en cours.

Dans ce contexte, **j'accepte que des photos, enregistrements ou vidéos de mon enfant** soient pris au cours des activités de l'école ou de la classe en sachant qu'ils pourront être utilisés gratuitement, selon le cas, à des fins de publication ou de diffusion selon les choix que vous aurez sélectionnés.

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS AUTORISÉS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE	COCHEZ SI VOUS ÊTES D'ACCORD	
	OUI	NON
1. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives de mon enfant et son utilisation à des fins imprimés ou de diffusion restreinte dans l'école (mention d'honneur, mosaïque des élèves, album des finissants, journal de l'école, cadre numérique de l'école, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo et leur diffusion dans les médias traditionnels (presse écrite, radio, télévision).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo et leur diffusion sur internet (site web de classe, de l'école, de la Commission scolaire, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo et leur diffusion sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. J'autorise la CSSMI à disposer des droits de reproduction et de diffusion des productions ou prestations de mon enfant sans contrepartie (travaux en arts plastiques, textes écrits, musique, théâtre, concert, production en informatique, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En foi de quoi, j'ai signé ce document en date du _____

Nom du parent ou du tuteur
(écrire en lettres moulées)

Signature du parent ou du tuteur

LOGO OU NOM
DE
L'ÉTABLISSEMENT
(S'il y a lieu)

Autorisation de participation à un ou des projets sur un environnement numérique ou Web

Identification de l'élève

Nom :	
Prénom :	
Niveau scolaire :	
Nom de l'établissement :	

Dans le cadre du ou des projets énumérés ci-après, nous sollicitons votre autorisation afin que des textes, des dessins, des photos et/ou des vidéos de votre enfant soient publiés sur un ou des médias sociaux.

NOM DE L'ENVIRONNEMENT OU DU MÉDIA	TITRE ET DESCRIPTION DU PROJET	DURÉE

<p><i>La CSSMI s'est dotée d'un plan d'action et d'outils de référence afin de mieux encadrer et comprendre l'utilisation des médias sociaux dans un cadre pédagogique. Ces outils sont disponibles sur le site Internet de la Commission scolaire http://lien.cssmi.qc.ca/guidemediassociaux</i></p>	COCHEZ SI VOUS ÊTES D'ACCORD	
	OUI	NON
<p>▪ J'autorise la participation de mon enfant aux projets ci-haut mentionnés sur un environnement numérique ou Web.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En foi de quoi, j'ai signé ce document en date du _____

Nom du parent ou du tuteur
(écrire en lettres moulées)

Signature du parent ou du tuteur

Convention et demande d'utilisation pour un élève d'un appareil personnel sur le réseau de la CSSMI

Nom: _____

**Cette convention est destinée aux élèves
de l'école** _____

Préambule

Dans le cadre de sa mission éducative, la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) met à la disposition des élèves un réseau WiFi avec authentification.

L'école _____ permet l'utilisation d'appareils personnels (tablette, ordinateur, cellulaire), mais encadre cette utilisation par une **convention** visant à sensibiliser et à responsabiliser les utilisateurs.

La présente **convention** s'adresse à tous les élèves désirant faire usage d'un appareil personnel à l'école sur le réseau de la CSSMI. Cette **convention** signée est valide pour la durée d'une année scolaire.

1. Conditions d'utilisation et accès au réseau de la CSSMI

- 1.1 L'utilisation d'appareils personnels et l'accès au réseau de la CSSMI sont permis pour les élèves si le code de vie de l'école le permet.
- 1.2 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable de quel que problème que ce soit qui pourrait survenir sur les appareils personnels des élèves, suite à leur branchement au réseau de la CSSMI.
- 1.3 La Direction du service des technologies de l'information ou le personnel de l'école ne pourront être tenus d'effectuer des installations sur un appareil personnel. Le téléchargement et la mise à jour de logiciels, d'applications, « plug-ins » ou autres est de la responsabilité du propriétaire de l'appareil personnel.
- 1.4 L'école se réserve le droit de procéder à des vérifications sur tous les appareils personnels des élèves accédant au réseau de la CSSMI pour s'assurer que les utilisateurs respectent le cadre d'utilisation, si la CSSMI a des raisons sérieuses de croire que l'élève fait un usage de son appareil et du réseau qui contrevient au code de vie de l'école ou à la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information de la CSSMI et à la présente convention ou en cas d'urgence.
- 1.5 L'école et le transporteur scolaire ne pourront en aucun cas être tenus responsables de la perte, du vol ou du bris des appareils apportés à l'école par leurs utilisateurs.
- 1.6 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable de toute charge ou coût en lien avec l'utilisation des appareils personnels apportés à l'école par leurs utilisateurs.

2. Cadre d'utilisation

- 2.1 L'accès au réseau de la CSSMI par tout appareil personnel est permis lors des périodes de cours **à condition que l'enseignant(e) en donne l'autorisation** et que l'utilisation vise un but pédagogique.
- 2.2 L'accès au réseau de la CSSMI par tout appareil personnel est autorisé en dehors des périodes de cours à condition que l'utilisateur respecte les dispositions décrites dans cette convention.
- 2.3 L'usage du réseau de la CSSMI est strictement interdit lors des évaluations à moins que l'enseignant(e) ne le permette.

3. Respect de la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information

L'utilisation d'appareils personnels et du réseau de la CSSMI doit se faire dans le respect de la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information de la Commission scolaire (TI-06). Il est notamment interdit :

- d'utiliser sans autorisation un code d'utilisateur ou un mot de passe autre que le sien;
- de divulguer son code d'utilisateur ou son mot de passe;
- de diffuser sans autorisation des renseignements personnels sur d'autres personnes, tels que: nom, adresse civique, numéro de téléphone personnel, photographies, vidéos, etc.;
- de porter atteinte à l'intégrité ou à la confidentialité des données de d'autres utilisateurs ou d'autres organismes;
- d'utiliser les systèmes informatiques de la Commission scolaire dans le but d'endommager, d'altérer ou de perturber ses ordinateurs ou ses systèmes de quelle que façon que ce soit;
- de produire des communications irrespectueuses ou d'utiliser des jurons ou des expressions vulgaires;
- d'envoyer ou demander du contenu de nature haineuse, violente, indécente, raciste, pornographique ou, d'une manière ou d'une autre, illégale ou incompatible avec la mission éducative de l'institution;
- de créer, posséder, télécharger, accéder, transmettre ou distribuer du matériel sexuellement explicite ou associé à des actes de violence;
- de participer à toute forme de harcèlement ou de menace, d'activité de cyberintimidation ou d'activités illégales.

4. Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect d'un des éléments de cette **convention** pourra entraîner les sanctions prévues au code de vie de l'école ainsi que dans la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information (TI-06), notamment le retrait de l'accès au réseau de la CSSMI et le privilège d'utiliser un appareil personnel.

Mon engagement à l'école _____

Élève

Moi, _____, j'ai lu la présente **convention** d'utilisation du réseau de la CSSMI et je m'engage à la respecter. Je demande donc la permission d'avoir accès au réseau de la CSSMI avec mon appareil personnel à l'école _____.

Signature : _____ Date _____

Numéro de fiche : _____

Parent de l'élève mineur

Moi, _____, j'ai lu la présente **convention** d'utilisation du réseau de la CSSMI et je m'engage à la respecter et à la faire respecter par mon enfant.

Signature : _____ Date _____